



Cher Monsieur, je suis en charge de la communication de la campagne de Monsieur Villani. Pouvons-nous entrer en contact ? Bien cordialement. Philippe Mouricou.

Hier, 7:35 PM

Vous avez accepté la demande.

Cher Monsieur Mouricou, je vous prie de bien vouloir m'excuser de ne pas vous avoir répondu plus tôt, j'étais sorti puis à mon retour, mon compte Twitter était suspendu. Je viens d'effectuer la modification nécessaire dans le nom du compte. C'était Villani2022, c'est désormais Villani2022Fan car contrairement à ce que vous pourriez penser, je soutiens réellement et sincèrement Cédric Villani.

Tout est en règle désormais, je ne connaissais pas cette règle vis-à-vis du username, maintenant je la connais.

Monsieur Mouricou, avant que vous ne me réprimandiez, laissez-moi dire quelque chose s'il vous plaît.

Hier, 10:20 PM ✓



Cette affaire visant McDonald's est très réelle. Si des gens au sein de la campagne de Monsieur Villani signalent mon compte comme usurpant l'identité de Monsieur Villani, c'est faux et vous le savez car il est très clairement indiqué que c'est un compte non officiel dans la bio.

Hier, 10:22 PM ✓

Bonjour :) non mais il n'y a aucune réprimande

Après pour être totalement franc et quel que soit le bien-fondé de votre démarche à l'égard de McDonald's, c'est vrai que vos actions nous ennuient beaucoup



Hier, 10:23 PM



Options ▾



Démarrer un nouveau message





## mettre à jour votre profil ;

Afin de débloquent votre compte, vous devez modifier ce qui suit :

- **Nom du compte** : Le nom ne devrait pas être le nom exact du compte ciblé sans autres mots distinctifs caractéristiques tels que "pas", "factice" ou "fan".
- **Bio** : La bio du compte devrait clairement indiquer que ce compte n'est pas affilié avec le compte ciblé en faisant usage de mots distinctifs caractéristiques tels que "non officiel", "parodie" ou "fan".

Comprenez que votre compte pourrait être sujet à une suspension permanente si vous échouez à vous conformer à ces instructions ou s'il devait contrevenir aux [Règles de Twitter](#) à l'avenir.

Continuer

Voici les règles auxquelles je viens juste de me conformer.

Monsieur Mouricou, expliquez-moi pourquoi vous dites, je cite "c'est vrai que vos actions nous ennuient beaucoup"

Réfléchissez

Hier, 10:24 PM ✓



Associer le nom de Cédric villani et l'image au mot escroc...

Hier, 10:24 PM

Ok, excusez-moi, c'est vrai... 30 secondes, je change ça tout de suite

Hier, 10:24 PM ✓

Déposer le nom de domaine [cedricvillani.fr](http://cedricvillani.fr)



Ça aussi c'est ennuyeux

Hier, 10:24 PM



Démarrer un nouveau message



Je viens juste d'enlever, MAIS ATTENTION, je n'ai peut-être pas été assez clair, ce n'est pas Villani qui est escroc, bien entendu, vous n'avez pas fait attention à la forme de la lettre E qui est le logo de McDonald's?

Hier, 10:25 PM ✓

Car Monsieur Villani n'a aucun lien avec la société McDonalds ou avec cette affaire de loterie

Et par votre site et votre compte Twitter vous cherchez quand même à faire un lien entre les deux.



Hier, 10:26 PM



Pour référence future, voici l'image dont on parlait précédemment, pour moi, de toute évidence, c'est McDoEscroc

Hier, 10:27 PM ✓

Je comprends un petit peu votre point de vue. Mais maintenant, Monsieur Villani est député de l'Assemblée Nationale. Il s'agit d'une affaire exceptionnellement grave. L'affaire est réelle.

Hier, 10:29 PM ✓

Laissez-moi vous poser une question : si Monsieur Villani peut confirmer certaines affirmations qui à la base sont des problèmes mathématiques. Pourquoi refuserait-il de le faire? Qui plus est, c'est dans son intérêt, réfléchissez.

Hier, 10:30 PM ✓



Démarrer un nouveau message





Alors en fait

Il y a un principe constitutionnel qui s'appelle la séparation des pouvoirs

Et un conflit de nature juridique entre un particulier et une entreprise ça relève du pouvoir judiciaire

Et l'activité du député qui fait la loi, c'est le pouvoir législatif

Et entre les deux il y a une séparation

En revanche le député peut proposer des lois, des amendements

Mais ce principe de séparation des pouvoirs conduit le député à la plus grande prudence sur les affaires juridiques

C'est pour cette raison que M. Villani refuse de s'exprimer quand on lui demande son avis sur telle ou telle affaire



Hier, 10:34 PM

Je comprends votre point de vue même si je ne suis pas tout à fait d'accord, je vais répondre.

Hier, 10:35 PM ✓

Avant de vous répondre, il faudrait que je pose la question à la section d'Anticor dont je précise je suis membre, pas un membre très actif mais membre néanmoins, mais la question concerne l'article 40 du Code de Procédure Pénale qui dit, je cite :

Article 40 Le procureur de la République reçoit les plaintes et les dénonciations et apprécie la suite à leur donner conformément aux dispositions de l'article 40-1.

Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous



Démarrer un nouveau message





C'est pour cette raison que M. Villani refuse de s'exprimer quand on lui demande son avis sur telle ou telle affaire

Hier, 10:34 PM

Je comprends votre point de vue même si je ne suis pas tout à fait d'accord, je vais répondre.

Hier, 10:35 PM ✓

Avant de vous répondre, il faudrait que je pose la question à la section d'Anticor dont je précise je suis membre, pas un membre très actif mais membre néanmoins, mais la question concerne l'article 40 du Code de Procédure Pénale qui dit, je cite :

Article 40 Le procureur de la République reçoit les plaintes et les dénonciations et apprécie la suite à leur donner conformément aux dispositions de l'article 40-1.

Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs.

Hier, 10:37 PM ✓



Et quoi qu'il en soit l'utilisation du dépôt d'un nom domaine tend quand même à nuire à la réputation de monsieur villani dans une affaire sur laquelle il n'a pas prise



Hier, 10:37 PM

Est-ce que cet article s'applique à un député? Je ne suis pas sûr. Mais ce serait intéressant de savoir.

Hier, 10:38 PM ✓

Il peut tout à fait transmettre au même titre que vous

C'est juste le commentaire public qui peut s'interpréter comme une tentative de pression sur le pouvoir judiciaire



Démarrer un nouveau message







Et quoi qu'il en soit l'utilisation du dépôt d'un nom domaine tend quand même à nuire à la réputation de monsieur villani dans une affaire sur laquelle il n'a pas prise

Hier, 10:37 PM

Est-ce que cet article s'applique à un député? Je ne suis pas sûr. Mais ce serait intéressant de savoir.

Hier, 10:38 PM ✓

Il peut tout à fait transmettre au même titre que vous

C'est juste le commentaire public qui peut s'interpréter comme une tentative de pression sur le pouvoir judiciaire

Après vous avez des ministres qui prennent position sur des affaires judiciaires mais ils feraient mieux de ne pas le faire



Et Cédric Villani restera sur cette ligne

Hier, 10:39 PM

Concernant votre demande



(Pour info)

Hier, 10:40 PM



Monsieur, attendez... savez-vous oui ou non si l'article 40 du CPP s'applique à un député de l'Assemblée Nationale ou non? En toute franchise, je sais que cet article s'applique aux fonctionnaires, à savoir s'il s'applique à Monsieur Villani, je ne sais pas.

Hier, 10:41 PM ✓

Je ne sais pas du tout



Je reviens à votre demande



Je ne sais pas du tout



Je reviens à votre demande

Hier, 10:41 PM

D'accord, je vais écrire à Anticor pour poser la question.

Hier, 10:41 PM ✓

Le mail que vous avez envoyé à l'attachée parlementaire de CV n'est jamais arrivé



En fait elle a quitté ses fonctions

Hier, 10:42 PM

Je reviens maintenant à ce que vous avez dit sur la séparation des pouvoirs, c'est très important car il y a justement dans cette affaire un problème de séparation des pouvoirs, laissez-moi vous expliquer.

Hier, 10:42 PM ✓

Donc j'imagine que vous l'avez contacté en septembre et du coup, nous n'avons pas eu votre courriel

Je peux vous transmettre les coordonnées de sa nouvelle collab si vous le souhaitez



(Sur le fond c'est plus un sujet AN que campagne et il y a une séparation stricte entre les deux équipes)

Hier, 10:43 PM



Pour l'attachée parlementaire, merci de m'avoir informé, mais j'imagine que les emails sont transférés. Aussi, de quel mail parlez-vous? je ne suis pas sûr de comprendre.

Hier, 10:43 PM ✓



Démarrer un nouveau message





Sur votre site [cedricvillani.fr](http://cedricvillani.fr)

Hier, 10:44 PM

D'accord, je pense comprendre un petit peu, vous parlez de cette phrase là "J'ai d'ores et déjà envoyé quelques documents et explications supplémentaires à Monsieur Villani en espérant que ses conseillers réaliseront l'importance de cette affaire." qui se trouve actuellement sur le site [cedricvillani.fr](http://cedricvillani.fr)

Monsieur Mouricou. Je suis très stressé par cette affaire.

Je ne vous mens pas quand je vous dis que parfois, j'ai peur de me faire arrêter car je réside actuellement en Chine. Le saviez-vous?

Hier, 10:46 PM ✓

Tout d'abord, j'explique un point rapide sur la séparation des pouvoirs. J'ai un professeur agrégé de droit qui m'a beaucoup aidé et je lui suis infiniment reconnaissant. Il s'appelle Yves Strickler.

Hier, 10:47 PM ✓

Non mais sur votre site vous expliquez avoir informé monsieur villani



Et le mail n'est jamais arrivé pour la raison que je vous indique



Hier, 10:47 PM

ok, attendez, laissez-moi vérifier.

Hier, 10:48 PM ✓

Valentine.roux@clb-an.fr



Voici l'adresse de sa nouvelle collaboratrice

Hier, 10:48 PM



Démarrer un nouveau message





Valentine.roux@clb-an.fr



Voici l'adresse de sa nouvelle collaboratrice

Hier, 10:48 PM

Mais je tiens à dire que parfois, j'ai vraiment peur car je sais que cette affaire d'escroquerie est réelle et grave et qu'elle ne peut qu'avoir des répercussions importantes.

Hier, 10:48 PM ✓

Je mettrai en copie l'adresse structurelle de l'Assemblée Nationale de Monsieur Villani

Hier, 10:50 PM ✓

En tous cas, côté campagne nous apprécierions beaucoup de ne pas voir le nom de Monsieur Villani associé à ce que vous décrivez comme une escroquerie



Hier, 10:50 PM

Comme vous me coupez souvent, j'ai un petit peu de mal à placer mes phrases.

Hier, 10:50 PM ✓

Et nous sommes très ennuyés par l'existence de votre site



Hier, 10:50 PM

Monsieur Mouricou, je supplie Monsieur Villani d'aider à ce que la vérité se fasse jour dans cette affaire.

Je lui écrirai une lettre ouverte pour le supplier de renoncer à l'obscurantisme. Car l'affaire des escroqueries du groupe McDonald's est exceptionnellement grave.

Hier, 10:52 PM ✓



Démarrer un nouveau message



Je lui écrirai une lettre ouverte pour le supplier de renoncer à l'obscurantisme. Car l'affaire des escroqueries du groupe McDonald's est exceptionnellement grave.

Hier, 10:52 PM ✓

Je vous laisse voir avec son AP sur le fond

Mais nous apprécierions beaucoup de voir votre site rediriger soit vers la page de député de M Villani, soit vers son site de campagne



Et je vous avoue que ca aiderait beaucoup pour la prise de contact :)

Hier, 10:54 PM

Monsieur Mouricou, cela ne vous fait rien que des millions de consommateurs ont été escroqués? que des petits restaurateurs ont du mal à survivre financière face à McDonald's qui selon le livre de Jean-Pierre Petit, l'ancien PDG de McDonald's France reçoit 750 millions de consommateurs par an. Vous rendez-vous compte de ce qu'il se passe?

Hier, 10:54 PM ✓



Indépendamment du fond pour lequel j'ai beaucoup de sympathie, l'existence de votre site qui associe Monsieur Villani a une escroqueries est problématique

Hier, 10:55 PM

Monsieur Mouricou, ce n'est pas seulement un problème concernant l'Assemblée Nationale. Il s'agit d'un problème de criminalité financière, un problème tellement grave qu'il ne peut pas être ignoré.

Hier, 10:55 PM ✓



Vous pouvez tout à fait mener votre combat mais je pense que la méthode que vous employez est problématique



Démarrer un nouveau message



Hier, 10:55 PM ✓

Vous pouvez tout à fait mener votre combat mais je pense que la méthode que vous employez est problématique



Et faire un site associant M Villani a une escroquerie, ce n'est pas correct

Hier, 10:56 PM

Vous vous répétez, vous ne me laissez pas placer une phrase. Je suis très déçu par votre attitude. Je suis sûr à 99,99%, donc presque certain, avec peu de doutes possibles, que si vous me permettez d'expliquer à Monsieur Villani l'intégralité de mon histoire, Monsieur Villani, candidat ET député, aura le courage d'intervenir.

Hier, 10:59 PM ✓

Un échange avec l'équipe de M. Villani est tout à fait envisageable mais le retrait de votre site qui associe son image à celle d'une escroquerie me semble être un préalable



Hier, 11:00 PM

Monsieur Mouricou, Monsieur Villani est proche du pouvoir, je ne suis pas naïf. Il a dû toucher un mot de cette affaire avec certaines personnes au sein de certains ministères. Je ne suis pas idiot. Je suis donc très inquiet par votre attitude.

Hier, 11:01 PM ✓

Bon... désolé que mon attitude soit une source de déception de votre côté. Je pense qu'on touche ici aux limites de l'échange instantané...



Hier, 11:03 PM



Lorsqu'il y a un dysfonctionnement du service public de la justice, on fait valoir l'article 141-1 du COJ



Démarrer un nouveau message







Bon... désolé que mon attitude soit une source de déception de votre côté. Je pense qu'on touche ici aux limites de l'échange instantané...

Hier, 11:03 PM

Lorsqu'il y a un dysfonctionnement du service publique de la justice, on fait valoir l'article 141-1 du COJ

Hier, 11:04 PM ✓



Et quel est le rapport avec ce site ?

Hier, 11:04 PM

Vous parliez de la séparation des pouvoirs, quel rapport avec le site? La séparation des pouvoirs.... donc... je continue...

Hier, 11:05 PM ✓

Non je vous parle de ce site



Qui est extrêmement problématique

Hier, 11:06 PM

Ce qui est problématique, c'est votre attitude de m'interrompre systématiquement. Donc si vous ne me laissez pas m'exprimer, alors je vais m'adresser publiquement à Monsieur Villani par le biais de lettres ouvertes.

Connaissez-vous mon nom? Savez-vous que j'ai envoyé à Monsieur un scan de ma pièce d'identité, de mon passeport, de ma carte de résident permanent en Chine, savez-vous comment je m'appelle?

Hier, 11:08 PM ✓



Je n'en ai aucune idée

Hier, 11:08 PM



Démarrer un nouveau message





Je n'en ai aucune idée

Hier, 11:08 PM

Car l'équipe de monsieur villani a l'assemblée n'est pas parvenue à retrouver vos coordonnées pour la raison que je vous ai indiquée

C'est pour cette raison que je vous ai invité à contacter Madame Roux

Et je pense que votre échange avec elle sera bien plus en mesure de traiter le sujet sur le fond que notre conversation en MP sur Twitter



Me concernant comme je vous l'ai indiqué, je m'occupe de la communication du candidat

Hier, 11:12 PM

Vous êtes en charge de la communication de la campagne de Monsieur Villani, qui s'occupe de tout ce qui concerne les questions juridiques?

Hier, 11:12 PM ✓

Sa collaboratrice

Mon sujet est donc le@site Internet que vous administrez



Ma question est donc : Allez-vous retirer votre site ?

Hier, 11:13 PM

Monsieur Mouricou, je vous pose une question et je vous demande de répondre sincèrement sans mentir. Avez-vous, vous ou quelqu'un d'autres au sein de l'équipe de campagne de Monsieur Villani, ou une autre personne, avez-vous demandé à Google de déréférencer le site et/ou avez-vous signaler le site à la société Google?



Démarrer un nouveau message



Sa collaboratrice

Mon sujet est donc le@site Internet que vous administrez



Ma question est donc : Allez-vous retirer votre site ?

Hier, 11:13 PM

Monsieur Mouricou, je vous pose une question et je vous demande de répondre sincèrement sans mentir. Avez-vous, vous ou quelqu'un d'autres au sein de l'équipe de campagne de Monsieur Villani, ou une autre personne, avez-vous demandé à Google de déréférencer le site et/ou avez-vous signaler le site à la société Google?

Google France, États-Unis, ne jouons pas sur les mots.

Hier, 11:15 PM ✓

Non pas à ce stade



On a pris connaissance de ce problème hier

Hier, 11:15 PM

Pourtant, il semblerait que quelqu'un l'ait fait.

Hier, 11:15 PM ✓

Et nous avons donc pris contact avec vous quand nous avons eu connaissance de votre compte Twitter



Hier, 11:15 PM

Je pense que vous avez pris connaissance de ce problème avant, car j'avais signaler certaines choses à d'autres personnes, pas seulement à Madame Claire-Anaïs Rigagneau.



Je reviens...

Hier, 11:16 PM ✓



Démarrer un nouveau message







Je reviens...

Hier, 11:16 PM ✓

Madame Rigagneau qui travaillait avec M Villani a l'assemblée et pas dans la campagne



Et qui est justement la personne que Madame Roux dont je vous ai donné les coordonnées remplace

Hier, 11:17 PM



Et je vous assure qu'avant hier je n'avais pas connaissance de votre site

Hier, 11:20 PM

Peut-être que quelqu'un d'autre avait connaissance du site. Toujours est-il que vous un spécialiste de la communication et non pas des questions juridiques. Madame Roux travaille à l'Assemblée Nationale, c'est ça? Je veux avoir les coordonnées de quelqu'un qui travaille au sein de la campagne de Monsieur Villani. En fait, mieux, je vais tenter de mon mieux pour tout expliquer aussi vite que possible. Je veux que Monsieur Villani lise en personne les points que je vais soulever. Par exemple, on parlait de la séparation des pouvoirs? Parfait, savez-vous que lorsque j'avais demandé l'admission provisoire à l'aide juridictionnelle pour assigner en référé l'agent judiciaire de l'Etat en justice au visa de l'article 141-1 du COJ, savez-vous ce que le BAJ m'a répondu? Ils m'ont dit qu'ils avaient, au BAJ du TGI de Paris, leurs propres règles. Ce qui signifie, concrètement, leurs propres lois.

Le système judiciaire qui crée ses propres lois.

Hier, 11:27 PM ✓

Alors Monsieur Mouricou, je connais parfaitement bien le principe de la séparation des pouvoirs, je vous remercie néanmoins d'avoir mentionné ce point. Pouvez-vous me donner votre adresse email?

Hier, 11:28 PM ✓



Démarrer un nouveau message



Alors Monsieur Mouricou, je connais parfaitement bien le principe de la séparation des pouvoirs, je vous remercie néanmoins d'avoir mentionné ce point. Pouvez-vous me donner votre adresse email?

Hier, 11:28 PM ✓



Écoutez dans la campagne de M. Villani nous n'avons pas d'interlocuteur sur ces questions mais Mme Roux étant la collaboratrice de M. Villani elle sera mieux en mesure que moi de vous aider sur le fond.

Hier, 11:29 PM

Et avez-vous le nom d'un(e) responsable, au sein de l'équipe de campagne de Monsieur Villani, qui traite des questions juridiques?

Hier, 11:29 PM ✓

[Redacted]@gmail.com

Dans la campagne nous n'avons pas de personne travaillant sur l'activité du député



Et le sujet que vous soulevez s'inscrit clairement dans ce cadre

Hier, 11:30 PM

Vous dites "Dans la campagne nous n'avons pas de personne travaillant sur l'activité du député" => je vous réponds que ce problème grave de criminalité financière concerne aussi bien le député Monsieur Villani que le candidat Monsieur Villani.

Hier, 11:31 PM ✓



Mon sujet est donc le site internet que vous administrez et qui associe l'image de m. Villani à ce que vous décrivez comme une escroquerie

Hier, 11:31 PM



Démarrer un nouveau message







Vous me répondez ce que vous voulez mais je vous dis ce qu'il en est : dans le cadre d'une campagne municipale nous n'avons pas d'expert sur les questions liées à la délinquance financière des multinationales

Hier, 11:33 PM

Mais vous vous trompez, j'implore Monsieur Villani, je l'implore sincèrement afin que la vérité se fasse jour dans cette affaire exceptionnellement grave.

Hier, 11:33 PM ✓

Et moi je vous demande très sincèrement et très amicalement de retirer votre site internet



Et vous pourrez compter sur moi pour faciliter tous les échanges avec l'équipe du député villani

Hier, 11:34 PM

Et c'est également un problème de campagne dans le sens où McDonald's créé une concurrence insurmontable vu qu'ils ont recours à des pratiques délictuelles.

"Et vous pourrez compter sur moi pour faciliter tous les échanges avec l'équipe du député villani" => vous ne faites pas partie de l'équipe?

Hier, 11:34 PM ✓

Vous conviendrez que ce n'est pas lié directement aux enjeux municipaux parisien

Je suis dans l'équipe du candidat aux municipales villani

Les deux équipes sont séparées



Madame roux est dans la campagne

A l'assemblée nardon



Démarrer un nouveau message







"Et vous pourrez compter sur moi pour faciliter tous les échanges avec l'équipe du député villani" => vous ne faites pas partie de l'équipe?

Hier, 11:34 PM ✓

Vous conviendrez que ce n'est pas lié directement aux enjeux municipaux parisiens

Je suis dans l'équipe du candidat aux municipales villani

Les deux équipes sont séparées

Madame roux est dans la campagne

A l'assemblée pardon



Et moi je suis dans la campagne

Hier, 11:35 PM

l'équipe du député? Pourquoi continuez-vous à dire l'équipe du député. Ça concerne également le candidat à la Mairie de Paris. Vous me stressez... je comprends que vous le faites exprès... je suis désolé Monsieur Mouricou, mais je n'ai plus trop confiance en vous.

Je tiens juste à dire une chose.

Hier, 11:36 PM ✓

Les équipes se coordonnent (pour caler l'agenda par exemple) mais travaillent sur des sujets différents

Je ne le fais pas exprès cher monsieur

Vous avez d'un côté l'équipe à l'assemblée

Et de l'autre l'équipe de campagne municipale



Donc ma question : quand allez vous retirer votre site ?



Démarrer un nouveau message



Les équipes se coordonnent (pour caler l'agenda par exemple) mais travaillent sur des sujets différents

Je ne le fais pas exprès cher monsieur

Vous avez d'un côté l'équipe a l'assemblée

Et de l'autre l'équipe de campagne municipale



Donc ma question : quand allez vous retirer votre site ?

Hier, 11:37 PM

Je réside en Chine. Les problèmes auxquels j'ai eu affaire concerne une société très puissante financièrement. J'ai sincèrement peur de me faire arrêter. Je n'ai pas peur des dirigeants au sommet de l'État chinois mais plutôt d'autres et je ne peux pas donner tous les détails maintenant.

Hier, 11:37 PM ✓



Pouvons-nous svp revenir sur le sujet qui me préoccupe, votre site internet qui usurpe le nom de Cédric Villani ?

Hier, 11:39 PM

Excusez-moi, je vérifiais que vous étiez bien qui vous prétendiez être.

Attendez, je dois faire plus de vérifications.

Hier, 11:42 PM ✓

Avec plaisir



Vous avez un article de l'opinion qui me cite

Hier, 11:43 PM



Et qui traite de l'équipe de campagne de M. Villani



Démarrer un nouveau message



Avec plaisir



Vous avez un article de l'opinion qui me cite

Hier, 11:43 PM



Et qui traite de l'équipe de campagne de M. Villani

Hier, 11:45 PM

En fait, c'est vous qu'on envoie pour faire pression sur un lanceur d'alerte, c'est ça?

Monsieur Villani a-t-il été informé du fait que faisiez pression sur moi pour fermer mon site? Est-il au courant de cette forme d'obscurantisme?

Mon soutien à Monsieur Villani est sincère.

[Redacted]

Hier, 11:52 PM ✓

[Redacted]

Il s'appelait [Redacted]

Hier, 11:55 PM ✓

Il m'a marqué pour toujours. Et quand je vois Cédric Villani, cela me rappelle mes échanges avec [Redacted] J'étais encore au

[Redacted]

[Redacted].org/ [Redacted]

[Redacted]



Démarrer un nouveau message







[Redacted]

[Redacted]

Hier, 11:55 PM ✓

[Redacted]

[Redacted]

Recherchez le terme [Redacted]

[Redacted]

12:01 AM ✓

[Redacted]



Monsieur Mouricou, sauvegardez cet échange entre nous:

12:03 AM ✓

Monsieur Villani, je m'adresse à vous. Je ne sais pas si vous êtes à côté de Monsieur Mouricou ou non, mais si vous n'êtes pas à ses côtés, j'espère qu'il vous fera lire ce que j'ai dit. Il faut arrêter avec les intermédiaires dans le but de protéger le candidat sur la base, par la suite, du déni plausible.

12:05 AM ✓



Démarrer un nouveau message





[Redacted]

Monsieur Mouricou, sauvegardez cet échange entre nous:

12:03 AM ✓

Monsieur Villani, je m'adresse à vous. Je ne sais pas si vous êtes à côté de Monsieur Mouricou ou non, mais si vous n'êtes pas à ses côtés, j'espère qu'il vous fera lire ce que j'ai dit. Il faut arrêter avec les intermédiaires dans le but de protéger le candidat sur la base, par la suite, du déni plausible.

12:05 AM ✓

Monsieur Villani, du fond du coeur, je vous en supplie, aidez-moi. C'est vrai que c'est une affaire importante pour moi mais c'est également bien plus que ça. C'est surtout une affaire de criminalité financière grave.

Je ne peux pas tout résumer comme ça en quelques mots. J'ai une pression incroyable, et vous aussi j'en suis sûr car si vous avez lu cette page :

[francoismolins.com/fr/lettres-ouv...](http://francoismolins.com/fr/lettres-ouv...)

vous, vous devez comprendre tout de suite. Je sais que vous comprenez.

12:08 AM ✓

Et j'ai désormais encore plus peur car si vous, Cédric Villani, Médaille Fields, avez vous-même peur de confirmer quelque chose d'aussi simple, alors, il faut envisager la possibilité que le gouvernement fasse pression sur vous.

12:10 AM ✓

Je m'appelle [Redacted]

[Redacted]



Démarrer un nouveau message



Et j'ai désormais encore plus peur car si vous, Cédric Villani, Médaille Fields, avez vous-même peur de confirmer quelque chose d'aussi simple, alors, il faut envisager la possibilité que le gouvernement fasse pression sur vous.

12:10 AM ✓

Je m'appelle [redacted]

12:12 AM ✓



Une photo que je viens de prendre qui vous montre mon adresse

12:14 AM ✓

Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN CHINE  
Tél : [86] 1085312000 / Fax : [86] 1085312131  
accueil-francais.pekin-amba@diplomatie.gouv.fr  
http://cn.ambafrance.org/

Registre des Français établis hors de France

Nom : [redacted]

Nom d'usage : [redacted]

Prénom usuel : [redacted]

Né(e) le : [redacted]



Démarrer un nouveau message







Afin de pouvoir présenter cette carte consulaire aux services concernés, vous êtes invité à l'imprimer en couleur, à la découper selon les pointillés, à la plier en son milieu, et à la faire plastifier.

Voici ma carte d'immatriculation consulaire pour vous prouver mon identité



Le recto de ma carte de résident permanent en Chine. J'avais envoyé un email en juillet auquel l'attachée parlementaire stagiaire du député Cédric Villani, Claire-Anaïs Rigagneau, a répondu. Elle s'exprimait entre autres, "Au nom de Cédric Villani". L'email initial contient les scans de mes pièces d'identité.



Le recto de ma carte de résident permanent en Chine. J'avais envoyé un email en juillet auquel l'attachée parlementaire stagiaire du député Cédric Villani, Claire-Anaïs Rigagneau, a répondu. Elle s'exprimait entre autres, "Au nom de Cédric Villani". L'email initial contient les scans de mes pièces d'identité.



Le verso de la carte.

12:35 AM ✓

Monsieur Villani, je vous en supplie, ne faites rien qui pourrait causer du tort à moi ou à ma famille. Moi, je suis français, je serai bien traité. Mais je ne veux pas qu'ils fassent pression sur ma



Démarrer un nouveau message







Le verso de la carte.

12:35 AM ✓

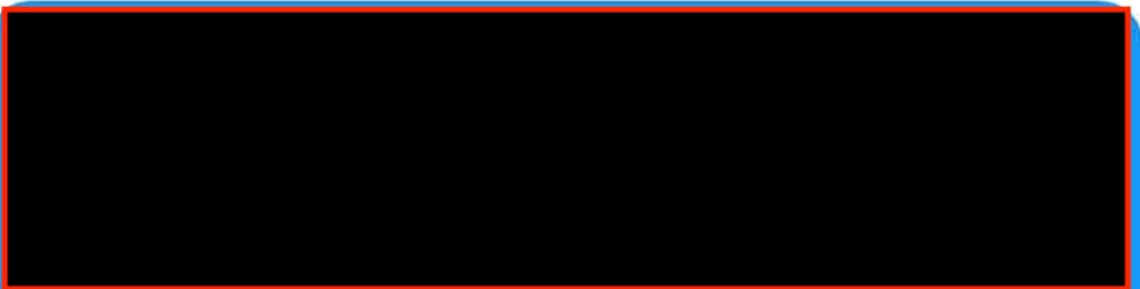
Monsieur Villani, je vous en supplie, ne faites rien qui pourrait causer du tort à moi ou à ma famille. Moi, je suis français, je serai bien traité. Mais je ne veux pas qu'ils fassent pression sur ma belle-famille. Mon épouse a été diagnostiquée d'un cancer grave à l'âge de 37 ans en 2013, j'hésite encore à parler de son état de santé publiquement car cela relève de la vie privée, et il y a certains points délicats qui pourraient déplaire à Pékin si je les mentionnais publiquement.

12:42 AM ✓

J'ai été licencié fin 2010 pour avoir fait grève. À ce jour, l'affaire n'a toujours pas été jugée. Est-ce que vous comprenez? Je vais sur la 9ème année depuis mon licenciement. Comment est-ce possible?

J'ai beaucoup de pression. Une pression énorme. Parfois, j'ai l'impression que mon crane va se fissurer.

12:43 AM ✓



Pourquoi, car la pression est trop grande. C'est véritablement une affaire extrêmement grave d'escroquerie et vous le comprenez forcément.

12:47 AM ✓



Monsieur Villani, je ne sais pas si vous êtes là à côté de Monsieur Mouricou, ou peut-être que vous donnez des interviews à des journalistes, ou que vous faites autre chose, mais si vous êtes là, Monsieur Villani, Monsieur le Député, Monsieur le candidat à la Mairie de Paris, je suis ému, j'ai les larmes aux yeux 😭

12:50 AM ✓



Démarrer un nouveau message







12:47 AM ✓

Monsieur Villani, je ne sais pas si vous êtes là à côté de Monsieur Mouricou, ou peut-être que vous donnez des interviews à des journalistes, ou que vous faites autre chose, mais si vous êtes là, Monsieur Villani, Monsieur le Député, Monsieur le candidat à la Mairie de Paris, je suis ému, j'ai les larmes aux yeux 🥹

12:50 AM ✓

J'ai envie de dire, sans vouloir vous manquer de respect, j'ai envie de dire... dans le but de vous désarmer... Cédric

Je vous en supplie... aidez-moi...

12:51 AM ✓

Ce n'est même pas une question d'argent, les faits sont beaucoup trop graves pour être ignorés, les pratiques du groupe McDonald's sont des pratiques qui relèvent de la criminalité financière. Je ne vous demande pas votre point de vue juridique, je vous pose simplement des questions relatées aux mathématiques.

12:55 AM ✓

Personne ne vous demandera votre avis juridique. Bien évidemment, si vous confirmez que l'affirmation de McDonald's que les consommateurs avaient 1 chance sur 4 de gagner, sous-entendu, par vignette (c'était la seule possibilité possible) était fautive, que va-t-il se passer?

Le parquet de Paris va dire que vous vous trompez?

Vous pensez?

Des millions de personnes se sont faites arnaquer.

1:05 AM ✓

McDonald's cause un tort énorme à l'humanité. Je n'ai rien contre le fait qu'une société tente de maximiser ses profits. C'est le libre marché. L'État de droit tant que les lois sont respectées



Démarrer un nouveau message



12:55 AM ✓

Personne ne vous demandera votre avis juridique. Bien évidemment, si vous confirmez que l'affirmation de McDonald's que les consommateurs avaient 1 chance sur 4 de gagner, sous-entendu, par vignette (c'était la seule possibilité possible) était fausse, que va-t-il se passer?

Le parquet de Paris va dire que vous vous trompez?

Vous pensez?

Des millions de personnes se sont faites arnaquer.

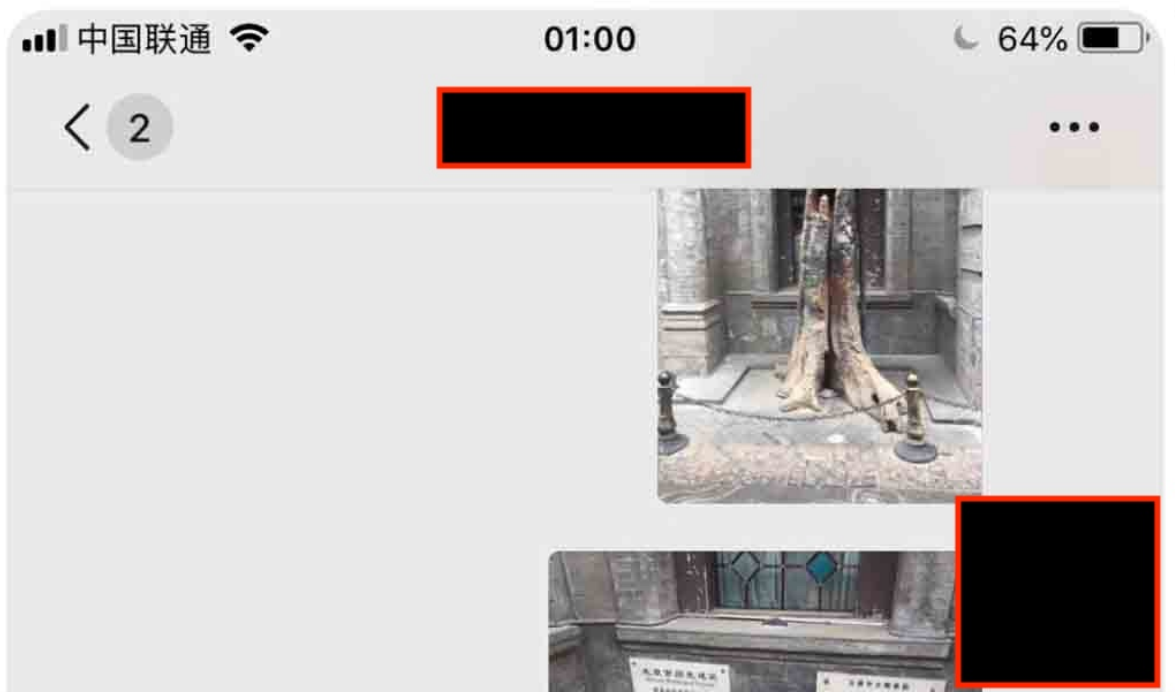
1:05 AM ✓

McDonald's cause un tort énorme à l'humanité. Je n'ai rien contre le fait qu'une société tente de maximiser ses profits. C'est le libre marché, l'État de droit, tant que les lois sont respectées.

1:06 AM ✓

Excusez-moi, je suis un peu ému. Je déambule un peu dans tous les sens.

1:08 AM ✓

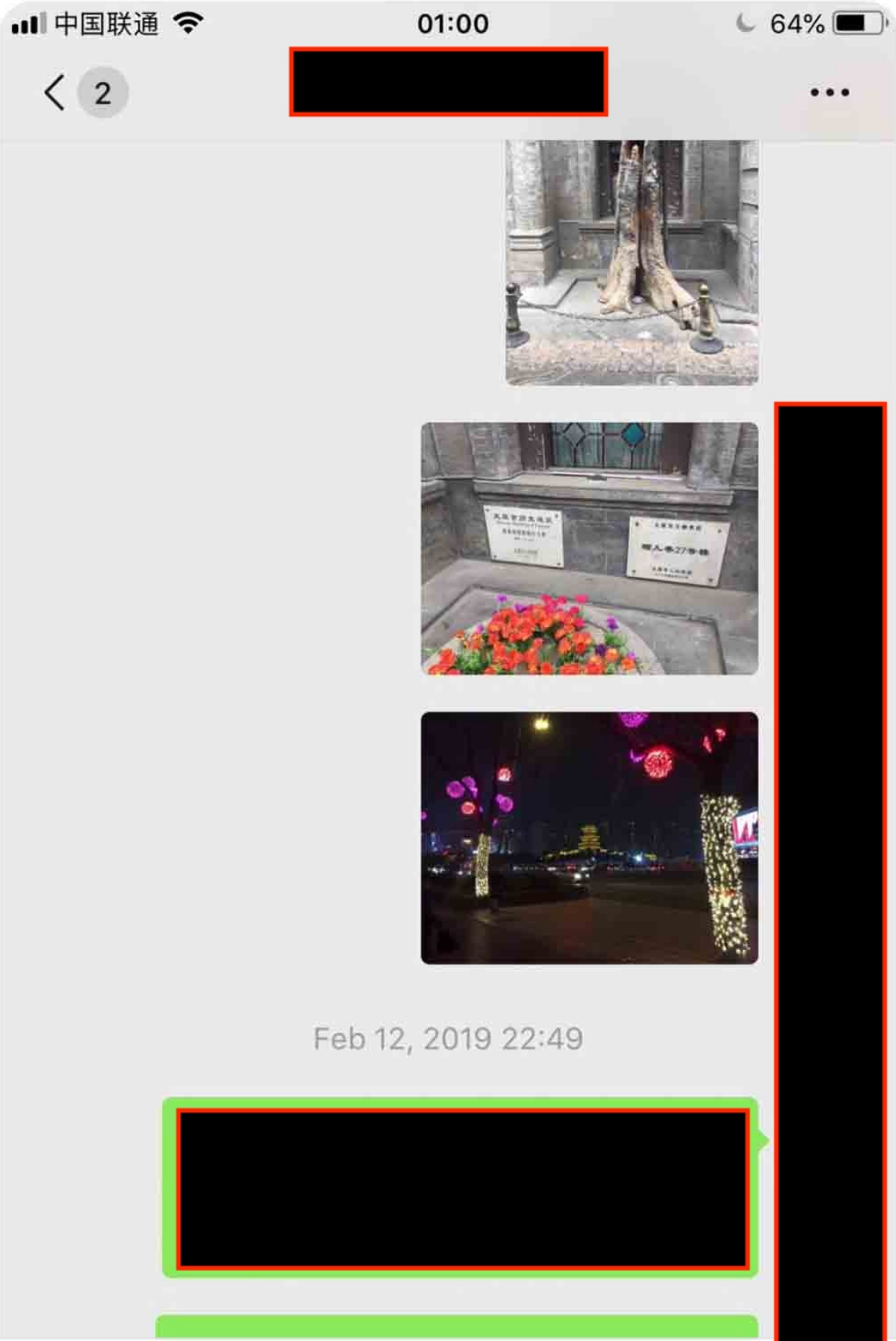


Démarrer un nouveau message



Excusez-moi, je suis un peu ému. Je déambule un peu dans tous les sens.

1:08 AM ✓







[REDACTED]

I remember he could even speak some words of Japanese! 😊

[REDACTED]



[REDACTED]



Une capture d'écran, conversation avec [REDACTED]  
[REDACTED] Il est japonais. Il vit désormais au Japon. Je mentionnais justement [REDACTED] Quand je vous dis que j'envisageais de m'adresser à Monsieur Villani depuis longtemps, c'est la vérité.

1:13 AM ✓

C'était il y a très longtemps, j'ai oublié ce que [REDACTED] m'avait dit, je crois que c'était qu'il avait pu déjà dire en japonais... c'est un souvenir très lointain, mais un truc du genre "le chat porte un kimono bleu" je ne m'en souviens plus très bien pour être franc, mais je me souviens que je trouvais passionnant tout ce qu'il disait. À l'époque, il n'y avait pas encore de Wikipedia. Les communications sur internet étaient différentes. Je ne l'ai jamais [REDACTED] façon, je ne sais [REDACTED] Et je crois en Villani. [REDACTED] me donnait l'impression d'être exceptionnellement doué et en même temps profondément humain. Et je sais que Cédric Villani, ça doit être pareil.

1:19 AM ✓



[REDACTED]

1:22 AM ✓

Je me souviens qu'il m'avait même donné l'adresse email de Richard Stallman à qui j'écris alors et qui me répond... et tous ces contacts, ce sont tous changés en quelques jours. Et d'usage



Démarrer un nouveau message





1:22 AM ✓

Je me souviens qu'il m'avait même donné l'adresse email de Richard Stallman à qui j'écris alors et qui me répond... et tous ces contacts, ça peut vous



1:33 AM ✓

Dans l'affaire des escroqueries du groupe McDonald's. Il y a eu un procès au civil. Rendez-vous compte que je n'ai même pas eu la possibilité de voir les pièces produites par le groupe McDonald's pour leur défense. Quid du principe du contradictoire? C'est choquant n'est-ce pas? D'autant plus que je pense pouvoir prouver 2 faux. Comment prouver si je n'ai pas pu voir les pièces? Par déduction logique par rapport à ce qu'ils ont dit dans leurs conclusions en réponse. Par exemple, il est fait mention d'une télécopie qu'ils auraient envoyé, or, je ne me souviens pas d'avoir reçu de fax de leur part et je pense qu'il s'agit d'un faux matériel. J'ai explicitement demandé de voir cette pièce mais je n'ai pas pu, je donnerai plus de détails par la suite.

1:43 AM ✓

Je me suis également vu interdire la possibilité de répondre à leurs conclusions en réponse n°1. En fait, concrètement, la justice m'a fait taire. Je précise, pas directement mais indirectement. Toujours est-il qu'en toute logique, si les faits reprochés à McDonald's ne sont pas des infractions, ce que prétend, à tort, le pôle financier du parquet de Paris, et si en plus de ça, il n'y a aucune faute d'un point de vue civil, alors, de toute évidence, on vient juste de légaliser le concept d'escroquerie et tout le système va s'effondrer très bientôt.

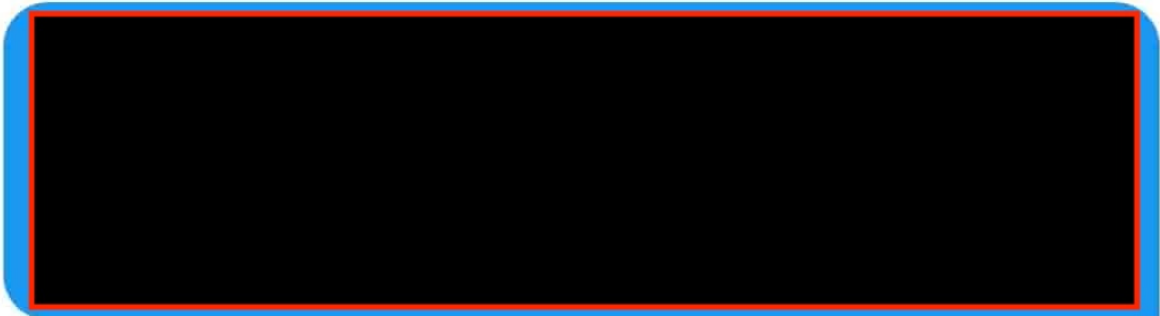
1:46 AM ✓



Démarrer un nouveau message







2:04 AM ✓

Le New York Times s'était intéressé un petit peu à cette affaire concernant McDonald's. Le Wall Street Journal également. Mais pour le WSJ, sans enquêter ou tout du moins, le WSJ n'a pas enquêté à ma connaissance. Le NYTimes, c'est passé de Stéphanie Strom à Tim Race qui était alors le business editor pour le NYTimes Europe puis il a demandé à un autre journaliste qui parlait mieux français si je me souviens bien de se renseigner. C'était en 2015 peu de temps avant les attentats.

2:07 AM ✓

Emmanuelle Paquette de L'Express, ancien des Echos, allait publier un article sur cette affaire mais il semblerait qu'il ait été court-circuité par son rédacteur en chef.

2:09 AM ✓

Cher Vincent, je ne répond que tardivement à vos messages car j'étais en réunion avec Cédric. Nous n'avons pas évoqué votre situation. Comme je vous l'ai expliqué, votre site qui cause beaucoup de tort à notre campagne et à l'action politique de M. Villani. Comment pouvons nous régler cette situation ? De mon côté, la mise hors ligne de votre site est un préalable indispensable à toute mise en contact entre vous et le candidat.



3:02 AM

Encore une fois nous sommes très sensible à l'admiration que vous portez à Cédric.



3:04 AM



Démarrer un nouveau message





Monsieur Villani sait-il que vous faites pression sur moi pour que je ferme le site?

3:05 AM ✓

Pour tout vous dire, c'est une personnalité incroyable et qui peut apporter beaucoup à la Politique et à Paris. Mais je ne comprend pas l'objectif que vous poursuivez avec votre site.



Il ne s'agit ps de pression. Je vous dit simplement que votre site est très ennuyeux pour sa campagne.

3:06 AM

C'est une façon de faire pression.

Savez-vous que j'ai écrit à la directrice juridique de Google France?

3:06 AM ✓

La pression il me semble que c'est vous qui l'exerciez sur M. Villani avec votre site.

Donc maintenant, comment fait-on ?



Comme vous le voyez j'essaie de trouver une solution.

3:07 AM

avant que vous ne me contactiez aujourd'hui. Sauf erreur, avant-hier déjà. Savez-vous pourquoi? Je pense que vous le savez... car je n'ai mentionné aucun site, mais surprise, connexions depuis le réseau Google Switzerland GmbH



[francoismolins.com/en/simulation-2](https://francoismolins.com/en/simulation-2)

3:08 AM ✓

Votre site nous est parvenu par notre équipe. Nous n'en



Démarrer un nouveau message





avant que vous ne me contactez aujourd'hui. C'est étrange, avant hier déjà. Savez-vous pourquoi? Je pense que vous le savez... car je n'ai mentionné aucun site, mais surprise, connexions depuis le réseau Google Switzerland GmbH

[francoismolins.com/en/simulation-2](http://francoismolins.com/en/simulation-2)

3:08 AM ✓



Votre site nous est parvenu par notre équipe. Nous n'en avons pas connaissance jusqu'à hier.

3:08 AM

la plupart escroqueries peuvent être prouvées par les mathématiques

3:08 AM ✓



Vous vous dites soutien à M. Villani, je trouve étrange que vous essayiez de lui nuire par votre site.

3:10 AM

"La pression il me semble que c'est vous qui l'exercez sur M. Villani avec votre site." => Non je ne fais pas pression sur lui. Je supplie Monsieur Villani, ce n'est pas pareil.

Savez-vous combien de fois j'ai été censuré auparavant?

Vous ne vous en rendant même pas compte, à la fin, on finit par comprendre...

McDonald's peut facilement faire pression sur les politiques. Réfléchissez, il y a tellement d'argent en jeu.

Posez la question à Monsieur Villani s'il est corrompu ou bien s'il est encore intègre.

3:12 AM ✓

Celui qui fait pression sur un politique à ce stade : c'est vous. Vous utilisez les mêmes méthodes que celles de



Démarrer un nouveau message





Posez la question à Monsieur Villani s'il est corrompu ou bien s'il est encore intègre.

3:12 AM ✓

Celui qui fait pression sur un politique à ce stade : c'est vous. Vous utilisez les mêmes méthodes que celles de McDonald's

Et votre mise en cause de l'intégrité de M. Villani est insupportable.



C'est bien la preuve que vous n'êtes pas sincère !

3:13 AM

"Vous utilisez les mêmes méthodes que celles de McDonald's" => pouvez-vous préciser les méthodes qu'utilise McDonald's?

"Et votre mise en cause de l'intégrité de M. Villani est insupportable." => mais pas du tout, je ne fais que répéter que j'ai confiance en son intégrité!

3:13 AM ✓

Quand je dis, "Posez la question à Monsieur Villani s'il est corrompu ou bien s'il est encore intègre." je le dis de façon rhétorique, bien sûr qu'il est intègre, c'est pour ça que c'est tellement difficile et insupportable.

3:14 AM ✓



3:15 AM



C'est sûrement l'un des problèmes mathématiques les plus simples qu'il ait eu à résoudre de toute sa vie, pourtant, c'est également l'un des plus difficiles.

3:15 AM ✓



Démarrer un nouveau message







C'est sûrement l'un des problèmes mathématiques les plus simples qu'il ait eu à résoudre de toute sa vie, pourtant, c'est également l'un des plus difficiles.

3:15 AM ✓

"C'est bien la preuve que vous n'êtes pas sincère !" => que voulez-vous dire? Parce que vous avez besoin d'une preuve? Pourquoi? Parce que vous pensiez que je n'étais pas sincère? Pourquoi pensez-vous ça?

Je vais vous poser une question...

Les consommateurs devraient-ils jouer à un jeu si et seulement ils sont sûrs de perdre? C'est votre vision de la vie?

Les multinationales ont toujours le droit de gagner, les consommateurs sont dans l'obligation de perdre?

3:18 AM ✓

Si Monsieur Villani a des questions, qu'il me les pose.

3:21 AM ✓

Il est 3h22 du matin en Chine. Je suis un peu fatigué, mais je suis prêt à répondre aux questions que Monsieur Villani pourrait avoir. Vous pouvez me demander presque tout.

3:23 AM ✓

Avez-vous cliqué sur les liens en-bas de la page [CedricVillani.fr](http://CedricVillani.fr)?

Par exemple, [christopher-asher-wray.com](http://christopher-asher-wray.com)



Savez-vous pourquoi j'entends écrire une lettre ouverte au directeur du FBI?

Savez-vous que j'avais averti McDonald's à plusieurs reprises, mais qu'ils continuaient à frauder les consommateurs?



Démarrer un nouveau message





Avez-vous cliqué sur les liens en-bas de la page [CedricVillani.fr](http://CedricVillani.fr)?

Par exemple, [christopher-asher-wray.com](http://christopher-asher-wray.com)

Savez-vous pourquoi j'entends écrire une lettre ouverte au directeur du FBI?

Savez-vous que j'avais averti McDonald's à plusieurs reprises, mais qu'ils continuaient à frauder les consommateurs?

Je reviens...

3:25 AM ✓



Mais Twitter n'est pas bloqué en Chine ?

3:29 AM

Je viens d'envoyer un email à Claire-Anais.RIGAGNEAU.CVillani@stg-an.fr et je n'ai eu aucun retour. Il semble que l'adresse fonctionne toujours

3:29 AM ✓



Du coup vous utilisez un VPN ?

3:29 AM

"Mais Twitter n'est pas bloqué en Chine ?"

"Du coup vous utilisez un VPN ?"

Où voulez-vous en venir?

3:30 AM ✓

Madame Riganeau ne travaille plus avec M. Villani



Lisez mes messages je vous ai envoyé les coordonnées de sa nouvelle adresse parlementaire



Démarrer un nouveau message





"Du coup vous utilisez un VPN ?"

Où voulez-vous en venir?

3:30 AM ✓

Madame Riganeau ne travaille plus avec M. Villani



Lisez mes messages je vous ai envoyé les coordonnées de sa nouvelle attachée parlementaire

3:34 AM

"Madame Riganeau ne travaille plus avec M. Villani" => j'ai bien compris, mais les emails sont transférés, non?

Vous n'avez toujours pas répondu à ma question :

vous disiez : "Mais Twitter n'est pas bloqué en Chine ?" puis "Du coup vous utilisez un VPN ?" et je demandais : Où voulez-vous en venir?

3:35 AM ✓

Non les e-mails ne sont pas transférés



Bon comment fait-on avec votre site ?

3:36 AM

Les emails arrivent forcément quelque part.

Vous n'avez toujours pas répondu à ma question :

vous disiez : "Mais Twitter n'est pas bloqué en Chine ?" puis "Du coup vous utilisez un VPN ?" et je demandais : Où voulez-vous en venir?

3:37 AM ✓



Démarrer un nouveau message







Les emails arrivent forcément quelque part.

Vous n'avez toujours pas répondu à ma question :

vous disiez : "Mais Twitter n'est pas bloqué en Chine ?" puis "Du coup vous utilisez un VPN ?" et je demandais : Où voulez-vous en venir?

3:37 AM ✓

Mme Roux n'y a pas accès donc c'est à elle qu'il faut répondre

La seule question c'est comment trouve-t-on une solution pour ce site internet qui nuit incroyablement à l'image de M. Villani dont vous prétendez soutenir l'action.



3:38 AM

Il est tard chez vous, essayons de trouver une solution au plus vite.



3:39 AM

"La seule question c'est comment trouve-t-on une solution pour ce site internet qui nuit incroyablement à l'image de M. Villani dont vous prétendez soutenir l'action." => j'ai écrit à Monsieur Villani pour lui dire que mon soutien était inconditionnel. Que même s'il refusait de se prononcer sur des problèmes mathématiques très simples, je le soutiendrai. Mais je crois également avoir averti Monsieur Villani qu'il y avait une exception : qu'il ne soit pas corrompu. Le fait qu'il ne veuille pas se prononcer ne signifie pas qu'il soit corrompu, pas du tout. Je comprends qu'il ait pu avoir peur. Moi, j'ai peur parfois. Donc lui aussi j'imagine.



Ceci étant dit, je pense que c'est une faute de votre part de faire pression sur moi.

3:45 AM ✓

Bon, nous avons beaucoup échangé. Je vous que vous n'êtes pas dans une démarche de sincérité et de



Démarrer un nouveau message





qu'il soit corrompu, pas du tout. Je comprends qu'il ait puisse avoir peur. Moi, j'ai peur parfois. Donc lui aussi j'imagine.

Ceci étant dit, je pense que c'est une faute de votre part de faire pression sur moi.

3:45 AM ✓



Bon, nous avons beaucoup échangé. Je vous que vous n'êtes pas dans une démarche de sincérité et de bienveillance à l'égard de M. Villani.

3:45 AM

Attendez, il y a quelque chose que je tiens à dire.

3:46 AM ✓

NON

C'est termine

Le contact est rompu



Au revoir

3:46 AM

From: Vincent Le Corre <bipekin@gmail.com>  
Subject: Pourquoi ai-je enregistré les noms de domaine CedricVillani.com .fr et .eu  
Date: September 6, 2019 at 01:27  
To: Cédric Villani <contact@cedricvillani.paris>, Claire-Anais Rigagneau <Claire-Anais.RIGAGNEAU.CVillani@stg-an.fr>, 46fab7734597db282e93bdf557276d3-1664762@contact.gandi.net, cedric.villani@assemblee-nationale.fr

Cher Monsieur Villani,

Je souhaite très brièvement vous expliquer les raisons pour lesquelles j'ai enregistré les noms de domaine [CedricVillani.com](http://CedricVillani.com) [CedricVillani.fr](http://CedricVillani.fr) et [CedricVillani.eu](http://CedricVillani.eu).

Et d'abord, hier, je vous ai dit que mon soutien était inconditionné. En réalité il y a une condition, c'est que vous soyez incorruptible.



3:47 AM ✓

Les noms de domaines en .fr sont soumis à la loi française

C'est une usurpation d'identité



Nous en tirons toutes les conséquences

3:47 AM



Démarrer un nouveau message





Les noms de domaines en .fr sont soumis à la loi française

C'est une usurpation d'identité



Nous en tirons toutes les conséquences

3:47 AM

Vous prétendez que vous n'étiez pas au courant mais vous constatez vous-même que l'email était envoyé à...  
cedric.villani@assemblee-nationale.fr

contact@cedricvillani.paris

3:48 AM ✓

Bonne soirée

Bon courage



Le contact est rompu

3:49 AM

"Nous en tirons toutes les conséquences" je vous en supplie, par pitié, n'engagez pas d'action en justice contre moi. Mais si vous le fait, je me défendrai comme je peux.

3:49 AM ✓

Monsieur Mouricou, j'ai le courage de dénoncer une escroquerie massive. Et quant à vous, vous me menacez de poursuites.

J'ai beaucoup de pression. Inutile d'en rajouter.

3:52 AM ✓



Vos sites sont toujours en ligne ?

4:04 AM



Démarrer un nouveau message





## Philippe Mouricou

@pmouricou



Les noms de domaines en .fr sont soumis à la loi française

C'est une usurpation d'identité



Nous en tirons toutes les conséquences

3:47 AM

Vous prétendez que vous n'étiez pas au courant mais vous constatez vous-même que l'email était envoyé à...  
cedric.villani@assemblee-nationale.fr

contact@cedricvillani.paris

3:48 AM ✓

Bonne soirée

Bon courage



Le contact est rompu

3:49 AM

"Nous en tirons toutes les conséquences" je vous en supplie, par pitié, n'engagez pas d'action en justice contre moi. Mais si vous le fait, je me défendrai comme je peux.

3:49 AM ✓

Monsieur Mouricou, j'ai le courage de dénoncer une escroquerie massive. Et quant à vous, vous me menacez de poursuites.

J'ai beaucoup de pression. Inutile d'en rajouter.

3:52 AM ✓



Vos sites sont toujours en ligne ?

4:04 AM



Démarrer un nouveau message





**Philippe Mouricou**

@pmouricou



Bonne soirée

Bon courage



Le contact est rompu

Sep 26, 2019, 3:49 AM

"Nous en tirons toutes les conséquences" je vous en supplie, par pitié, n'engagez pas d'action en justice contre moi. Mais si vous le fait, je me défendrai comme je peux.

Sep 26, 2019, 3:49 AM ✓

Monsieur Mouricou, j'ai le courage de dénoncer une escroquerie massive. Et quant à vous, vous me menacez de poursuites.

J'ai beaucoup de pression. Inutile d'en rajouter.

Sep 26, 2019, 3:52 AM ✓



Vos sites sont toujours en ligne ?

Sep 26, 2019, 4:04 AM

Cher Monsieur. Nous avons bien reçu votre courriel. Il est dommage que vous interprétiez notre demande de retrait de votre site comme une tentative de pression. Vos démarches nuisent énormément au candidat que je représente. Merci de bien vouloir procéder à la suppression de votre site.



Sep 26, 2019, 4:08 PM

Bonjour, on commence à avoir pas mal de demandes de journalistes qui souhaitent connaître notre point de vue sur l'affaire et nous interrogent sur votre identité.



Oct 4, 2019, 11:45 PM